



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450.888 ■ www.aglouvain.be

Convention de location de la salle Foyer

NOM DE L'ORGANISATION :

Organisme étudiant : **oui** - **non**¹

Personne de contact :

N° de téléphone :

Mail :

Date(s) de l'activité :

Type d'activité:

Date et heure de l'état des lieux d'entrée :

Date et heure de l'état des lieux de sortie :

Montant de la location :

- Pour les initiatives étudiantes : 12,5€
- Pour les initiatives non-étudiantes : 25€

Montant de la garantie locative : 75 €

Montant total :

En signant cette convention, l'organisateur reconnaît également avoir pris connaissance des conditions générales de locations du Foyer (disponibles sur le site internet de l'AGL) et s'engage à les respecter. L'organisateur reconnaît donc son entière responsabilité sur la salle Salmigondis et sur ce qu'elle contient (matériel fixe, mobile, etc.) à partir du moment de la remise des clés jusqu'à la reprise de celles-ci.

Date de signature de la convention : le/...../..... à Louvain-la-Neuve

Pour l'AGL:

Pour l'organisateur :

¹ En cas d'organisme non étudiant, l'organisateur affirme disposer d'une RC exploitation ou RC organisateur.